

## CONFERENCE DE PRESSE DU 2 SEPTEMBRE 2024

Daniel Lampart, Premier secrétaire de l'USS

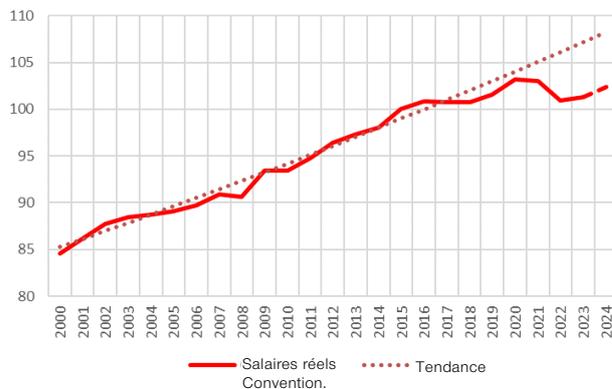
Négociations salariales 2024/25

### **Des hausses de salaires significatives sont nécessaires : l'USS demande des augmentations allant jusqu'à 5 %**

#### **Rétrospective de l'évolution des salaires : important retard accumulé**

Ces dernières années, l'évolution des salaires a été plus que décevante. Malgré une évolution économique globalement bonne, les salaires réels sont aujourd'hui inférieurs au niveau de 2019. Les négociations salariales ont souvent été difficiles – notamment parce que de nombreux employeurs ont adopté des positions particulièrement dures. Par le passé, il était courant en Suisse que les entreprises augmentent également les salaires lorsqu'elles facturaient des prix plus élevés à leur clientèle. Cela a également nécessité une réorientation syndicale avec une plus grande mobilisation et une approche plus déterminée dans les négociations. S'il a été à nouveau possible de relever les salaires réels lors des deux dernières négociations, les travailleurs et travailleuses ont quand même, après déduction du renchérissement, moins de salaire aujourd'hui qu'il y a cinq ans. Cela, alors que la situation sur le marché de l'emploi était très favorable et que nombre d'entreprises se sont plaintes de difficultés de recrutement.

#### **Évolution des salaires réels conventionnés et de la tendance de la productivité, 2000 - 2024 (2015=100)**



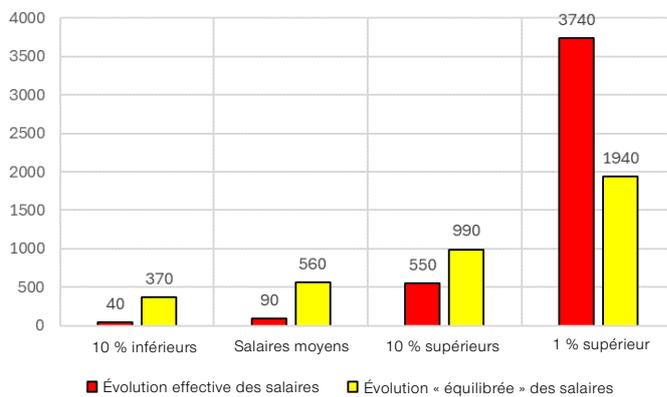
Pour que la répartition entre travail et capital ne change pas, les salaires devraient augmenter autant que la productivité du travail plus le renchérissement. Ces dernières années, la productivité a augmenté de plus de 1,5 % par année. Le graphique ci-dessus indique une croissance tendancielle

de 1 %. Celle-ci montre quel est le potentiel d'augmentation salariale. Par rapport à ce potentiel, les salaires sont en retard de plus de 5 %.

Exprimé en francs, les bas et moyens salaires gagneraient 300 à 500 francs de plus par mois en termes réels si le potentiel de hausse avait été exploité.

### Évolution des salaires mensuels réels en francs, 2016 – 2024

(2023/2024 selon l'évolution des salaires conventionnés ; croissance des salaires les plus élevés un peu plus forte)



### Situation des marges des entreprises supérieure à la moyenne, renchérissement compris entre 1,2 et 1,4 %

La situation conjoncturelle reste globalement bonne. Le secteur financier notamment, mais aussi de larges pans de l'économie intérieure comme la construction ou le commerce de détail, l'industrie alimentaire, etc. annoncent une bonne situation des affaires. La situation des marges des entreprises, en particulier, est supérieure à la moyenne. Les accords salariaux insuffisants ont laissé des traces. Dans de nombreuses branches et entreprises, une plus grande partie des bénéfices va dans la caisse de l'entreprise ou aux actionnaires plutôt qu'au personnel.

### Marges

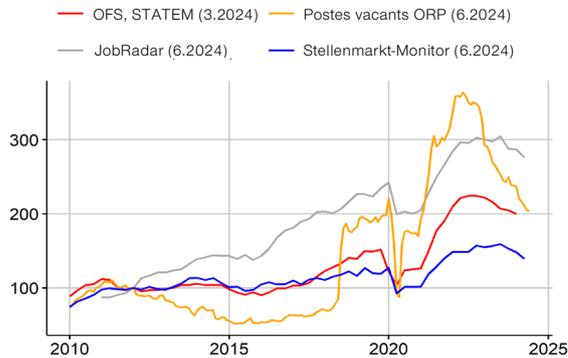
(appréciation des entreprises, données BNS)



La situation conjoncturelle favorable se reflète également sur le marché du travail. Il y a beaucoup de postes vacants. La pénurie de main-d'œuvre qualifiée reste supérieure à la moyenne – les travailleuses et travailleurs qualifiés sont très recherchés.

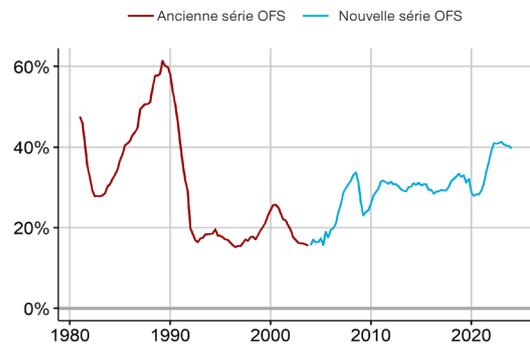
### Postes vacants : indicateurs

(2012=100, désaisonnalisé)



### Entreprises avec difficultés à recruter du personnel qualifié

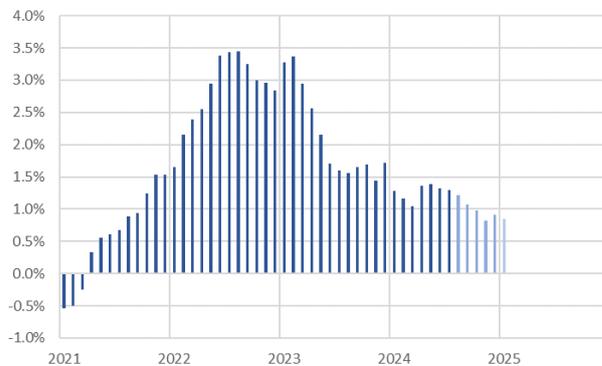
(pourcentage, désaisonnalisé)



L'inflation a de nouveau légèrement diminué ces derniers mois. Durant les mois à venir pendant lesquelles auront lieu les négociations, il devrait se situer aux alentours de 1 %. Sur l'ensemble de l'année 2024, il devrait se situer entre 1,2 et 1,4 %, selon l'évolution des prochains mois.

### Renchérissement : indice national des prix à la consommation et prévisions

(variation par rapport à l'année précédente, en %, prévisions de l'USS)



### Les fédérations de l'USS demandent jusqu'à 5 % d'augmentation de salaire

En supposant une croissance de la productivité de 1 % et un renchérissement de 1,2 à 1,4 %, les salaires devraient augmenter de 2 à 2,5 %. À cela s'ajoute un important besoin de rattrapage des dernières années de plus de 5 %. Le besoin d'agir en matière de politique salariale est très important. C'est pourquoi les fédérations de l'USS demandent des augmentations de salaire allant jusqu'à 5 %.